



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
9 août 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 9 août 2013, adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 6 août 2013 ([S/2013/471](#)) concernant la composition du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Les membres du Conseil appuient votre intention de nommer Mandiaye Niang juge permanent du Tribunal international conformément au paragraphe 2 de l'article 12 *bis* du Statut du Tribunal.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(*Signé*) María Cristina **Perceval**

---

